

Lou selâo qué va à rebou

Autor(en): **L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 15

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lâches par habitude, et non par caractère,
Ils servaient des Bernois le despotisme austère.

Qui sait ? Déjà Davel les changera peut-être !
Le conseil en ce jour semble tout lui promettre.
Sa voix semble répondre au cri de liberté :
O mon pays ! bientôt tu seras racheté !
Alors, que ton Léman sera pur et limpide !
Qu'il fera beau chanter sur ton rivage humide,
A l'heure où le soleil, penché sur le Jura,
Dans les brouillards pourprés mollement flottera.
En vain dans son sommeil la nature soupire ;
O fraîche liberté ! tu reprendras la lyre !
Qu'une corde en vibrant résonne sous tes doigts,
Et la terre et les cieux répondront à la fois ;
Et la vague et le chêne, et la roche brunie,
Et le vallon caché rendront leur harmonie !
Tout reprendra couleur et parfum et concert !

Mais dans cette heure, hélas ! tout est morne et
[désert.

La retraite a sonné !... Déjà par intervalles,
Brillent quelques lueurs aux fenêtres des salles.
Voyez, dans le conseil, ces ombres s'allonger,
Et sur les lambris blancs sans bruit se prolonger !
Ils jurent aux Bernois entière obéissance ;
Car il n'est pas venu, le jour de délivrance.
— Dans la nuit qui s'étend au fond des corridors,
J'entends, pauvre Davel, de sinistres accords.

Ainsi, quand vient l'orage aux forêts, aux prairies,
Sont des vents et des eaux les vagues causeries ;
Ou bien, quand vient l'hiver, on entend quelquefois
Le feuillage frémir sur l'océan des bois.
Mais déjà tout s'éteint ; les fontaines des villes
Livrent aux vents le bruit de leurs ondes mobiles ;
Aux murs de la Cité le brouillard redescend.
Adieu, major Davel, plus d'un traître l'attend.

Un trompeur adoptant pour mot d'ordre : patrie,
A son joyeux banquet aujourd'hui le convie.
Là, la mort remplira sa coupe en souriant.
Mais Davel est Vaudois !... il n'est pas défilant...
A la table d'un hôte il se place sans crainte ;
Davel est trop loyal pour soupçonner la feinte !

(A suivre.)

Nos députés par leurs petits noms.

Nous avons, au Grand Conseil, 21 Louis, 19 Charles, 19 Henri, 15 Emile, 12 Jules, 11 Alfred, 9 Albert, 9 Eugène, 6 François, 6 Auguste, 5 Félix, 5 Adrien, 5 Constant, 5 Ulysse, 4 Adolphe, 4 Gustave, 4 Edouard, 4 John, 4 Frédéric, 4 Ernest, 4 Jean, 4 Alois, 3 Lucien, 3 Armand, 3 Victor, 3 Alexis, 3 Fritz, 3 Paul, 2 Juste, 2 Pierre, 2 Aimé, 2 William, 2 David, 2 Marc, 2 Maurice, 2 Vincent, 2 Edmond, 2 Gabriel, 1 Samuel, 1 Georges, 1 Julien, 1 Philippe, 1 Léon, 1 Alphonse, 1 Héli, 1 Denis, 1 Amédée, 1 André, 1 Simon, 1 Max, 1 Berthold, 1 Ami, 1 Sigismond, 1 Robert, 1 Arthur, 1 Victorin, 1 Oscar. — Total, 236.

Entre-deux. — Un pochard bousculé un passant.

— Vous ne pouvez donc pas faire attention !
exclame ce dernier. Vous ne me voyez donc pas ?

— Mais si qu' je vous vois ;... qu' je vous vois à double, même.

— Eh bien, alors ?

— Eh ben !... je voulais passer entre vous deux.

Post-scriptum. — A la prière de la cuisinière, qui sait à peine écrire son nom, la demoiselle de la maison a consenti à lui faire une lettre pour son fiancé.

Au bout de deux pages, la cuisinière dit :

— Maintenant, mademoiselle, je crois qu'y en a assez ; ça va très bien comme ça ; je vous remercie infiniment... Veuillez seulement ajouter au bas de la page : « Prière d'excuser la mauvaise écriture et les fautes d'orthographe. »

Pourquoi ?

Un de nos abonnés de Château-d'Œx pose cette question :

« Quelqu'un sait-il pourquoi le véritable *Messager de Berne et Vevey* boite de la jambe gauche, sur la couverture de l'almanach, tandis qu'à la page 7, son *pilon* est à droite ? »

L'histoire dans les comptes.

M. Alfred Milloud, archiviste, nous communique aimablement les extraits suivants des comptes des baillis de Lausanne :

1604-1605. — ...Finalement, tant pour différentes dépenses de bouche à cause du militaire que pour l'envoyé de Perse que j'ai fait arrêter au nom de LL. EE. pour lui faire montrer son passeport. Dépensé : 28 florins, 6 sous.

1610-11. — J'ai fait « renouveler » le petit et le grand sceau de Messieurs de l'Académie, ce qui a coûté 10 florins.

1630 (entre mai et la saint Michel). — Payé à M. Martignier, par ordre de M. le trésorier, pour le grand pont de pierre qu'il a construit sur le ruisseau, au-dessous du Château, sur la route de Berné, ce pour la part afférente à LL. EE. : 300 florins.

1682-1683. — A la *Compagnie des étudiants*, pour tenir à l'avenir leur équipement propre et en ordre, et aux mêmes, en bonne disposition et volonté, je leur ai donné pour un tir : 55 florins.

N.-B. — On a dépensé plus de 800 thalers pour les former de nouveau en une compagnie et les pourvoir d'armes neuves et cartouchières de cuir.

1711-1712. — Payé pour arracher les racines du vieux tilleul et pour planter huit jeunes arbres au Collège : 150 florins, 3 sous.

(Il est question de ce tilleul caduc dans le compte précédent. On avait essayé de le soutenir aussi longtemps que possible.)

1718-1719. — Le 27 août 1718, j'ai payé à un marchand, nommé Remy, qui a fait monter sur un cadre fait exprès le portrait de feu l'avoyer Willading, donné à la Bibliothèque d'ici ; item pour préparer un autre grand cadre doré avec une garniture de soie verte et accessoires : 38 florins.

1722-1723. — A. Jaccottet, à qui M. le professeur Ruchat a fait copier la première partie de la *grammaire* qu'il a composée pour le Collège : 15 florins.

(Il y avait un Jaccottet chantre.)

Réparation du fondement des murs du Château, à l'endroit de la prison, contre la Barre.

Salaires des officiers de LL. EE. : Au capitaine Davel, de Cully, 200 florins et 6 coupes de froment, autant de méteil, et 4 coupes avoine. (Les comptes de 1713 portent : « A cause des fidèles services rendus à LL. EE. dans la dernière guerre. »)

1723-1724. — Selon note du 17 juillet 1723, à maître Bernard, l'équarisseur, qui a été envoyé dans la commune de Corsier, à cause de la maladie du bétail, et à la potence, à Vidy, pour voir si le corps de l'exécuté Davel a été enlevé, comme on l'a dit : 12 florins, 6 sous.

Pour l'emprisonnement et l'exécution du *ci-devant major Davel* — 586 fl. 4 sous, 6 deniers.

Aux boulangers qui ont cuit le pain de munition pour les soldats et au commis qui l'a procuré et distribué — 323 fl.

1724-25. — Pour les voyages faits par différentes personnes, à cause du *ci-devant major Davel*, et qui ne leur ont pas été payés, déboursé — 280 fl., 6 sous.

1726-27. — Le maçon perce un mur épais au Collège, pour établir une porte de communication entre l'auditoire et la Bibliothèque.

1732-33. — Payé aux bateliers qui ont mené à Genève le soi-disant *prince du Mont-Liban* avec bagages et serviteurs — 33 fl., 9 sous.

1750-1751. — Payé au secrétaire baillival Gaulis d'une seconde *chasse aux loups*, le 9 mai 1750, dans le Jorat, sous la direction de la Cour baillivale tout entière, vu qu'on n'avait obtenu aucun résultat de la première, et qu'une quantité de loups s'étaient de nouveau montrés de toutes parts ; laquelle chasse a duré tout le jour, et j'ai déboursé pour cuisine fraîche, tant manger que boire — 135 fl., 3 sous.

C'est comme ça. — Une dame allant faire une commande chez un fabricant de monuments funéraires, trouve la femme de celui-ci en grand deuil.

— Vous avez perdu un des vôtres ? demande la cliente.

— Hélas ! oui, madame. Mon pauvre grand-père. C'est un gros chagrin. Vous savez, on a beau être de la partie, ça fait toujours quelque chose.

Chacun son papier. — Un papetier a fait afficher, dans son magasin, l'avis suivant :

Conseils pour le choix des papiers :

Aux détraqués, papier timbré ; aux ivrognes, papier gris ; aux moribonds, papier d'emballage ; aux canotiers, papier à la rame ; aux rois, papier format couronne ; aux dames, papier mousseline ou satin ; aux journalistes, papier format coquille ; aux historiens, papier parchemin ; aux actrices, papier peint ; aux confiseurs, papier glacé ; aux paresseux, papier couché ; aux vitriers, papier de verre ; aux marchands de nouveautés, papier soie ; aux dandys, papier doré.

Le menu du 14.

Les Vaudois de Genève ne manquent jamais de commémorer par quelque gentille agape la date du 14 avril. Ils auront, ce soir, au Cercle vaudois, un banquet dont voici le menu :

Potage des Ormonts.
Tête de Vaud.
Oranges du Jorat.
Gigot de Frasné.
Haricots de Sainte-Croix.
Salade de la Faucille.
Fromage de Joux.
Gâteaux.

Quartette Gollion.

Un carte postale peu banale. — Le Comité exécutif de la 2^{me} Exposition nationale de l'Automobile, qui sera ouverte à Genève le 28 avril en présence de M. le Président de la Confédération, a eu l'ingénieuse idée d'éditer une carte postale officielle, numérotée, prenant part à une tombola gratuite. En adressant à ses amis l'une de ces cartes de luxe, à la gravure artistique, d'une exécution parfaite, on leur envoie en même temps la chance de gagner un joli lot. Cette carte est éditée dans un seul but de propagande, la tombola étant entièrement gratuite. Elle se vendra au détail à 15 centimes, mais il est à prévoir qu'elle fera rapidement prime.

Lou selâo qué va à rebou.

Tor lo mondo sâ que quand lâi a dou gaillâ que repondont âo mimo nom ; pou pou que seyant dou bons lurons, l'ant vito fé cognessance et sant vito bons amis surtot se ne cratchant pas dein lo verro.

Tot proutse dê Losenâ, lâi avâi dou cœo que s'apelavant Alfred, et quand sê reincontravant se desavant : « Adieu Alfred ! » — « Salut Frédi ! » câ dê bio savâi que l'aviont dû fêrê « chemolitze ». Vo sêdê præo cein que l'ê que « chemolitze ? » On passe son brê dein lou brê dê l'autro, ein tignant tzacon son verro plliein, on de einseimblie : « A la tienne ! » et tzacon avalé son verro dê ratze-pf. Du adon ne se diant pe rin vo.

Adan, po ein revenî à no dou Frédi, vaitcê ion dâi doû, dê pi lo Dzorât, que s'innouïve de ne

pllie rein grimpà, fot lo camp demaurà pè Pralindze, daò coté de la Craï-Biantze, àò bin rodze — ne sé pas àò juste, — et l'autro, pò passà son dèrrà bouan, sé dècida d'allà lài fère visita. Lài avàì on pou dè nà.

— Quand l'an zu pràò bragà, pràò sugi, pràò dèvésà, noutron Alfred d'avau sé peinsa : « Ora, dévan d'ître pllie tserdzi, té faut fotre lo camp ». Serre la man dè son ami, fifo onco on verro, et route avau.

Ma, on bocon la frai, on bseon lou lavaux, tot cein einmeclliavé lé z'idèe de noutron Frèdi et, arrevà à Lozena, se catze tzi Ferdinand tant qu'à la miné, pò se relzandzà et se rafraitzi on bocon, cà ci diabllio de Ferdinand sà fère lè dou, et ein après, Frèdi n'a pllie rein su per iò l'a passà. Adì è-te que vi lè houit àohrè dau matin sé traòvè pè Tzambliandé. Reincontrè on Pullièran qu'allavé à Outzi et lài fà :

— Salut, sami, que vein tou fère per tzi no, veins avoué mè tzi Emile, noutron novi municipau, paòo demi.

Sami ne lài compregnà rein, Lài de que n'avait mein dè novi municipau que s'appelàve Emile, à Pully... et que la Priaurà étai onco on bocon plie lien.

Dè sti coup, noutron Frèdi a cru que deveni fou.

— Et te vâo pràò que lou selâo va bintout sé cutzi, Sami dâo diabllio... se vu vu arrevà tzi no dévan la nê l'è lo momeint.

— Ecuta, mon ami Frèdi, lou selâo àò bin té va à rebou. Pò on leindèman dè bouan, l'è perdonnabliò, ma tot parâi craïo bin que l'est té.

L.

Sauvons le tout. — Un de nos médecons soignait un vigneron pour un mal d'yeux. Il lui avait formellement interdit de boire du vin jusqu'à entière guérison.

Le médecin s'aperçoit que le client n'a pas observé la consigne.

— Vous avez bu du vin, lui dit-il, vous ne pouvez le nier ; vos yeux sont enflammés. Tout est à recommencer.

— C'est vrai, messieu le docteur, mais je pouvais conséquemment pas laisser tomber la baraque pour sauver deux mauvaises fenêtres

Vaudois et Neuchâtelois. — Vous devez être Vaudois, vous ?...

— Non, je suis Neuchâtelois.

— Eh bien, c'est dommage.

— Pourquoi ?

— Parce que vous avez l'air d'un bon zig.

Quand on se marie.

VOYEZ ces deux vieux qui viennent de célébrer leurs noces d'or ; comme ils se ressemblent ! On dirait le frère et la sœur.

C'est une opinion très enracinée qu'à la longue la ressemblance se dessine nettement entre époux. Les deux êtres, à force de vivre côte à côte, se fondent peu à peu en un seul ; les mêmes habitudes font naître les mêmes impressions ; les mêmes sensations mettent en mouvement les mêmes muscles ; les traits de l'un réagissent sur les traits de l'autre et, peu à peu, dans une sorte de communion intime, les deux visages tendent vers le même type.

Cette croyance, très vieille, est d'autant plus bizarre que, presque partout, on prétend que les mariages se font suivant la règle des contrastes : les couples qui se recherchent sont ceux qui diffèrent le plus au moral et au physique. Le brun cherche la blonde ; les caractères vifs, les tempéraments calmes, etc.

Mettant à profit l'habitude qu'ont les jeunes Suisses de faire leurs photographies le jour de leurs nocés, un savant genevois, M. Fol, a pu comparer jadis les portraits de jeunes mariés et ceux de vieux mariés. Il a classé les photographies en trois catégories :

1^o Celle dont la ressemblance est au moins aussi grande qu'elle peut l'être entre frère et sœur ;

2^o Celle dont la ressemblance est de même ordre que la moyenne des ressemblances entre frère et sœur.

3^o Celle dont la ressemblance est nulle ou moindre que le point de comparaison choisi. Cette méthode de classement a donné les résultats ci-après :

	Couples jeunes.	Vieux.
Ressemblance très grde.	54-27 %	13-21 %
» moyenne.	78-39 %	25-47 %
» nulle . . .	66-33 %	15-28 %

Si l'on réunit les deux premiers groupes pour le classement desquels on est souvent embarrassé, on trouve :

Couples.	Ressemblance.	Dissemblance.
Jeunes.	132-66 %	66-33 %
Vieux.	28-71 %	15-28 %

M. Fol conclut de cet examen que, contrairement à l'opinion répandue, les couples s'unissent en suivant la règle des conformités et non pas celle des contrastes. De plus, la ressemblance entre époux âgés n'est pas un fait acquis par l'effet de la vie conjugale ; cette ressemblance existe au moment du mariage, à peu près dans les mêmes proportions que dans les vieux ménages.

Si l'expression : « Quise ressemble s'assemble », a souvent du vrai, que de caractères qui ne sont pas faits l'un pour l'autre, que d'anomalies choquantes dans les unions contractées : époux laids, contrefaits, unis à de jolies femmes ; hommes robustes, épouses malades ou infirmes ; jeune fille livrée à quelque débile vieillard ; beau jeune homme marié à quelque vieille femme enamourée.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Repas d'autrefois, par Henry de Varigny. — Terre natale. Roman, par Jeanne Mairet. (Cinquième partie). — Le sentiment religieux dans l'œuvre de Victor Hugo, par P.-Félix Thomas. (Seconde et dernière partie). — Un Vaudois à la cour de Pologne, par Eug. Mottaz. — Le vrai Byron, d'après de nouveaux documents, par M. Reader. (Seconde partie). — Nouvelles congolaises. Le coffret d'ébène, par Daniel Bersot. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :

Place de la Louve, 4, Lausanne

Au théâtre de Juste Olivier.

Les Fleurs, Le Nuage et Chapeau de grésil — trois pièces en vers de Juste Olivier — nous transportent dans le domaine de la fantaisie. On ne leur contestera ni leur fraîcheur, ni leur lyrisme.

Les directeurs de nos théâtres trouveraient, sans doute, ces fleurs un peu vieillottes et fanées. Et, de fait, il s'en exhale un parfum fin, délicat et subtil, que ne pourrait percevoir l'odorat grossier des « chauffeurs » de ce siècle porté au matérialisme.

Avouons-le : ces pièces, si charmantes à la lecture, ne nous avaient guère semblé propres à la scène... Erreur complète : elles sont très scéniques et se prêtent à des « effets » et à des tableaux des plus réussis.

Merci à Mlle Martine de les avoir montées, samedi dernier, à Genève, et d'y avoir apporté autant de soins : costumes, décors et mise en scène s'harmonisaient au mieux avec cette poésie de rêve si familière à Olivier.

Mieux que nous ne le saurions faire, la voix sympathique de M. le docteur Jean Olivier a dit à Mlle Martine la reconnaissance de la famille de l'auteur vaudois. Les amis de Juste ne peuvent que souscrire aux paroles prononcées par le petit-fils du poète.

Quand les petites pensionnaires de Lausanne demanderont à « Mademoiselle » l'autorisation

de monter, pour leur soirée annuelle, une pièce qui ne soit pas « du Labiche » ; quand les *Deux Sourds* seront devenus muets ; quand les réformes orthographiques autorisées par l'Académie interdiront de jouer *La Grammaire* ; quand enfin *Les Deux Timides* auront recouvré leur assurance et que rien « n'embaumera » plus le Romain » dans notre canton, alors Fräulein fera bien de songer au *Théâtre de Société* de Juste Olivier. Les habitués du pensionnat se féliciteront de l'enrichissement du répertoire.

AUG. VAUTIER.

Journalisme nouveau siècle.

UN de nos abonnés neuchâtelois nous écrit : « Le *Conteur* de samedi dernier est vraiment un peu sévère à l'égard des lecteurs de journaux. Si le nombre est malheureusement trop grand de ceux qui ne prennent intérêt qu'aux récits, sensationnels et exagérés à dessein, des crimes, guerres, révolutions qui désolent notre pauvre monde, il en est aussi beaucoup auxquels il faut une nourriture plus intellectuelle, plus substantielle, et qui lisent encore avec plaisir et profit l'article de fond.

» Et je crois que si les journaux sérieux — j'entends par-là ceux qui se font une idée plus haute de leur mission — y prenaient peine, on finirait par avoir plus ou moins raison de cet « affarisme », de ce cabotinage du journalisme, dont se plaint le *Conteur*.

» Et sur ce point, le *Conteur* n'est pas seul à penser ainsi, témoin ces quelques lignes, extraites d'une correspondance de Paris à l'*Impartial* de la Chaux-de-Fonds » :

Aujourd'hui, au lever du soleil, les Parisiens qui lisent le « *Matin* » ont été stupéfaits par une note annonçant que Nény et Pruvost arrivaient à midi dans leur bonne ville sous le patronage de ce journal. Les deux célèbres « rescapés » devaient être conduits de la gare à l'hôtel du « *Matin* » en voiture, puis, dans l'après-midi, aller aux courses d'Auteuil.

Ces deux mineurs ont, après de si fortes émotions, bien le droit de venir chercher à Paris une diversion à leurs terribles souvenirs. Seulement, sous la note du « *Matin* », on a deviné une intention de réclame, une arrière-pensée de mercantilisme qui ont choqué quantité de braves lecteurs.

Si habitué que soit le Parisien aux diableries les plus ingénieuses de la grande presse pour forcer l'attention, on ne s'attendait guère à ce que Pruvost et Nény fussent livrés publiquement à l'insatiable curiosité de la badauderie. Mais c'est nouveau siècle. Quoiqu'il en soit, ils sont arrivés, ayant la mine défaite de gens qui feraient mieux de rester à la maison. On les a promenes sur les grans boulevards dans un landau qui par endroits fendait la foule, enthousiaste il est vrai, mais brutale dans sa curiosité. Ce spectacle faisait plutôt peine à voir.

Cet après-midi, par un temps redevenu tout à coup printanier depuis neuf heures, ils étaient aux courses d'Auteuil, où ils faisaient contraste avec les grandes élégances mondaines. Leur excuse d'être là était que la recette allait aux victimes de Courrières.

Le sable du Sahara. — M^{me} Timonet, à son mari, le professeur de géologie, qui s'en va au Sahara, en mission scientifique :

— Surtout, n'oublie pas, en revenant du désert, de m'apporter un cornet de beau sable pour la cage des canaris !

La mère prudente! Je veux te donner encore un bon conseil, dit la mère à sa fille qui allait se marier : Prends toujours le savon d'or et la lessive Schuler et tu auras peu de peine et tes amies envieront ton linge beau blanc. Le savon d'or et la lessive Schuler ont obtenu dernièrement la médaille d'or à Bruxelles à l'Exposition internationale des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.